

THÉMA

Economie circulaire : les Landes misent sur la réutilisation des eaux usées

Avec sa technopole Agrolandes, le département veut développer les projets de réutilisations des eaux usées ou des effluents. La Cave de Tursan fait figure de pionnière, mais plusieurs projets sont en cours notamment pour irriguer les cultures de maïs.



A la Cave de Tursan, les eaux de lavage sont stockées puis réutilisées par les agriculteurs, dès le printemps, sur une dizaine d'hectares de maïs. (DR)

Par **Frank Niedercorn**

Publié le 10 nov. 2025 à 06:40 | Mis à jour le 10 nov. 2025 à 09:17

Et si les effluents des uns pouvaient servir aux autres ? C'est l'esprit du programme Reuse lancé il y a cinq ans par AgroLandes, une technopole du département des

Landes financée par les collectivités et 34 entreprises de **l'agroalimentaire**. L'initiative vise à promouvoir, entre autres, les bonnes pratiques pour une meilleure gestion de l'eau dans ce secteur.

En effet, si les Landes ne sont pas les plus à plaindre quant à la ressource en eau, le sud du département vit pourtant des relations houleuses entre les agriculteurs irriguant pour **la culture du maïs** et d'autres utilisateurs. « La réduction de la consommation, le recyclage ou la réutilisation des effluents en interne concernent les entreprises. Notre valeur ajoutée est de les aider à les recycler à l'extérieur grâce à des partenaires », explique Benjamin Lobet, l'animateur du programme.

Distillation des marcs de raisin

C'est le projet qu'a mené la Cave des vignerons de Tursan qui, jusqu'en 2018, faisait distiller les marcs de raisin à une centaine de kilomètres, quand les eaux de lavage des chais étaient stockées puis simplement épandues sur des terres agricoles. Si une réflexion était déjà en cours pour trouver des solutions alternatives, depuis des années, les choses se sont accélérées avec la fermeture de l'usine de distillation. Sans parler des plaintes des riverains, de plus en plus agacés par le ballet des tracteurs avec leurs citernes sur les routes.

Publicité

LIRE AUSSI :

- **TMW accélère le déploiement de ses dispositifs de traitement des eaux industrielles**
- **REPORTAGE - Les réserves d'eau agricoles bientôt sous haute surveillance**

Aidée par Agrolandes et le cabinet Ecofilae, la coopérative revoit alors entièrement son processus de gestion des effluents, en les séparant à la source. Les marcs - ou résidus de raisin obtenus après le pressurage - sont valorisés dans un **méthaniseur** distant d'une dizaine de kilomètres, tandis que les résidus de cette méthanisation sont eux-mêmes valorisés sous forme d'engrais. Quant aux eaux de lavage, elles sont stockées dans une lagune dotée d'une membrane géotextile, puis réutilisées par les agriculteurs, dès le printemps, sur une dizaine d'hectares de maïs.

« Cette solution permet d'irriguer tout en apportant des éléments minéraux au bon moment, alors que l'épandage n'avait pas grand intérêt », estime Régis Laporte, le directeur de la Cave de Tursan. Et si le projet fait appel à des solutions de bon sens, il a pourtant exigé quatre années de travail et de nombreuses démarches administratives auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. En particulier pour modifier les termes de l'arrêté ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) auquel est soumise la coopérative.

Irriguer 120 hectares de maïs

A une trentaine de kilomètres, c'est la conserverie Maison Lafitte, implantée depuis un siècle dans le village de Montaut, qui s'est lancée dans un ambitieux projet concernant ses **effluents**. Ceux-ci sont traités par la station d'épuration locale, dont les rejets sont trop importants au regard du débit du ruisseau dans lesquels ils se déversent. « Cela a

exigé un gros travail d'information, de pédagogie pour finalement arriver à mettre tous les acteurs privés et publics autour de la table », résume Benjamin Lobet.

LIRE AUSSI :

- **ZOOM - Les sirops Monin révolutionnent le traitement des effluents**
- **A Strasbourg, trois jours d'ateliers et de conférences sur la place de l'eau en ville**

Au terme d'un projet de plusieurs millions d'euros, la PME traitera ses effluents puis stockera l'eau qui servira à irriguer 120 hectares de maïs. « Ce projet a du sens puisque nous allons mettre de l'eau à disposition d'agriculteurs qui sont, par ailleurs, nos fournisseurs de canards », assure Fabien Chevalier, le directeur de Maison Lafitte. Dans le cadre de Reuse, Agrolandes a déjà audité une vingtaine de sites et six autres projets sont en cours d'accompagnement.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOTRE DOSSIER :

- **Spécial COP30 : face à la crise hydrique, les territoires s'organisent**

Frank Niedercorn (Correspondant à Bordeaux)

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

[Climat](#)[Economie Sociale et Solidaire](#)[Eau](#)[Landes](#)